



Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social :
Hôtel de Ville
2 Av. P. Vaillant-Couturier
78390 BOIS D'ARCY



Adresser votre correspondance à : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy
ou Mel : cjba@free.fr
ou Tel : 06 74 41 23 60

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 Février 2019

du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy s'est réunie le mercredi 6 février 2019, à 20h30, maison des associations à Bois d'Arcy.

Membres présents	Associations présentes	Membres et Associations représentés
23	3	15

Au 6 février 2019, l'association compte 53 adhérents, 24 adhésions famille, 23 adhésions individuelles, 6 associations.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Rapport sur l'activité du CJBA pour 2018.

Marie Régnier donne lecture du rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. (Le rapport moral est à la suite de ce procès verbal)

2. Rapport sur la situation financière.

Gérard Bonnevalle commente les comptes 2018 (disponibles sur demande).

A l'unanimité, quitus est donné à Gérard Bonnevalle pour le rapport financier 2018.

3. Plan d'actions 2019.

Les actions prévues pour 2019 sont détaillées par la présidente.

Associé au plan d'actions, le projet de budget 2019 est commenté par le trésorier.

4. Fixation du montant de la cotisation.

La cotisation est de 20€/individuel et association et 25€/famille.

Une discussion s'engage, certains adhérents estimant que l'écart entre le tarif « individuel » et le tarif « famille » est trop faible. Il faudrait soit baisser le tarif « individuel », soit augmenter le tarif « famille ».

Il est expliqué qu'il ne s'agit pas non plus de grever davantage les familles qui sont déjà beaucoup sollicitées lors de la venue des amis de Mùcheln.

A la question : « Faut-il maintenir le tarif actuel ? » :

1 voix Contre, 2 Abstentions, 38 voix Pour

Le montant de la cotisation demeure inchangé.

Néanmoins, le bureau va réfléchir à ce sujet et fera des propositions lors du prochain CA.

5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale dans leurs collèges respectifs pour une durée de 3 ans.

●Collège des personnes physiques.

●Collège issu de la Commission culture /événementiel /vie associative.

Charles Bleuse, Gérard Bonnevalle, Jean-Claude Couchenet (2016-2019) sont sortants et se représentent.

Au préalable, Renaud Denhez a fait savoir qu'il était candidat.

Or, dans le collège issu de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative, un poste est toujours vacant.

Gérard Bonnevalle étant membre du Comité consultatif de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative, il peut entrer dans ce collège.

Martine Niot, qui siégeait dans le collège issu de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative, n'est pas présente et n'est pas à jour de cotisation. Elle ne peut donc pas faire partie du Conseil d'Administration, car c'est l'Assemblée Générale qui élit les membres du Conseil d'Administration par collèges respectifs.

Jean-Jacques Tanguy est membre du Comité consultatif de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative. Il est à jour de cotisation, mais il n'a pas expressément fait savoir qu'il était candidat.

Un poste dans ce collège demeure donc toujours vacant.

Par 40 voix Pour, 1 Abstention, 0 Contre, Charles Bleuse et Renaud Denhez sont élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (2019-2022) dans le collège des personnes physiques.

Par 40 voix Pour, 1 Abstention, 0 Contre, Gérard Bonnevalle est élu au Conseil d'Administration pour 3 ans (2019-2022) dans le collège issu de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire celui du 13 Mars 2019, procédera à l'élection du bureau.

6. Questions diverses.

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h10

La présidente
Marie Régnier

Le Comité de Jumelage invite alors les membres présents à clôturer la soirée autour d'un verre de l'amitié.

Prochain CA : mercredi 13 Mars 2019, 20h30, Salle 8, Maison des associations, Mùcheln

Rapport moral.

L'Assemblée Générale 2018 s'était tenue le 31 janvier. Les membres sortants du Conseil d'Administration avaient été réélus, un poste du collège issu de la commission Culture/Événementiel/Vie associative était demeuré vacant, 18 membres ont donc constitué le conseil d'administration 2018.

Les jumelages offrent un vivier d'expériences et d'initiatives pour développer sur le terrain la citoyenneté européenne. Ils favorisent ainsi la coopération et la bonne entente entre les peuples et apportent leur contribution à l'unité de l'Europe. Dans un jumelage, deux collectivités locales s'associent pour agir dans une perspective européenne et développer entre elles des liens d'amitié. Les activités de l'année 2018 ont eu pour but de poursuivre ces objectifs et de fortifier les liens entre Mùcheln et Bois d'Arcy.

Composition.

La cotisation va de début septembre à fin août.

Pour 2018-2019, le Comité compte, au 6 février 2019, 53 adhérents : 47 personnes physiques et 6 associations.

Les chiffres servant au bilan financier sont différents, car arrêtés au 31/12/2018.

Rapport d'activités 2018

Pour le Comité de Jumelage, la première activité de l'année a été la soirée dans le cadre de la **journée franco-allemande de l'amitié** instaurée en 2003, pour les 40 ans du Traité de l'Élysée (1963) entre la France et l'Allemagne. A cette occasion, les enfants de la Maternelle Marc Chagall ont entonné des chants en français et en allemand, sous la houlette de leur directeur Jocelyn Mercier. Les parents étaient présents, ont pu ensuite partager la galette et ceux qui le souhaitaient pouvaient rester pour la projection des images du déplacement arcisien à Mùcheln des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017. La soirée a réuni environ 200 parents et 60 adhérents de l'association.

Un article paru dans « Toutes les Nouvelles » est sur le site du CJBA : http://cjba.free.fr/images/2018_01_19TLN-JFA.jpg

Du 23 au 25 mars, **59 Mùchelnois** ont séjourné à Bois d'Arcy.

41 sont venus en car, 6 en minibus et 12 en voiture. 26 familles d'accueil hébergeaient les amis de Mùcheln.

Vendredi 23 mars, le maire de Bois d'Arcy, Philippe Benassaya, a reçu en mairie la délégation allemande. Le maire de Mùcheln était représenté par Albrecht Steup, président du conseil municipal.

Samedi 24 mars, 87 personnes partaient pour la sortie commune, dont 28 Français, qui accompagnaient leurs hôtes. Deux bus, le car allemand et un car français, mis à disposition par la municipalité que le Comité remercie.

A Rambouillet, visite du centre ville préparée par le bureau du Comité, avec un groupe, visite guidée en français et deux groupes, visites guidées en allemand dont une guide est une Arcisienne et le Comité la remercie chaleureusement. Déjeuner dans un restaurant de Rambouillet.

Après-midi, visite à Maintenon par les guides du château, trois groupes également.

La soirée s'est passée à la salle des fêtes de la Tremblaye à Bois d'Arcy, avec 120 personnes. Merci aux adhérentes de BAAL pour leur travail de présentation des tables. Au menu, spécialité réunionnaise, musique et danse.

Dimanche 25 mars, plusieurs associations s'étaient engagées et le Comité les remercie vivement.

2^{ème} rencontre à Bois d'Arcy entre le tennis de table de l'ASBA et le tennis de table du SV Grün-Weiss Langeneichstädt.

4^{ème} rencontre entre le volleyball du VBBA et le volleyball du Sportverein de Mùcheln

L'AS-Karaté et le Musashi de Langeneichstädt se retrouvaient pour la 10^{ème} année, anniversaire qui fut fêté !

Ces rencontres se sont déroulées au COSEC.

La RAA a guidé Mùchelnois et Arcisiens pour une promenade le long du canal.

Les artistes des Ateliers Arcisiens avaient préparé des oeuvres pour Mùcheln et elles sont parties dans le bus allemand.

Par contre, oubli de Mùcheln qui n'a pas apporté d'oeuvres pour les salons de Bois d'Arcy. Seules, des céramiques de Christine Dörfer sont arrivées en mars. D'autres oeuvres arriveront finalement en août.

Pendant la matinée, il avait été possible de parcourir le « village associatif » pour la manifestation du Variétés Club de France qui rencontrait l'ASBA Football à Bois d'Arcy.

Le déjeuner était pris à la salle des fêtes de la Tremblaye. Les familles d'accueil avaient préparé et amené entrées, plats et desserts. Un grand merci aux familles d'accueil !

Un temps pour la photo de groupe avant le départ et le car partait pour Mùcheln.

Le récit avec photos est sur le site de la ville, rubrique Jumelage
<http://www.boisdarcy.fr/Journees-arcisiennes-franco-allemandes-2018.aspx>

L'échange scolaire franco-allemand entre le collège Mozart et le FGG (Freies Gymnasium Geiseltal) de Mùcheln devait se poursuivre avec la visite des lycéens Mùchelnois à Bois d'Arcy au printemps. Mais la professeur de français a quitté le lycée de Mùcheln aux vacances de février pour aller enseigner dans un lycée public et l'échange n'a pas pu avoir lieu. Les collégiens arcisiens étaient bien déçus et pour l'instant, l'échange n'a pas repris. Le Comité espère qu'un professeur de français pourra prendre la relève.

Le 36^{ème} Salon des Ateliers Arcisiens s'est tenu du 16 au 24 Juin 2018. Malheureusement, comme déjà évoqué, seules des céramiques de Mùcheln ont pu être exposées.

La soirée de fin d'année s'est déroulée le vendredi 22 juin et a rassemblé 41 personnes. Chacun avait apporté entrée ou dessert. Un diaporama/vidéo des journées arcisiennes franco-allemandes de mars a été projeté, ainsi que des images de la soirée du 19 janvier 2018 avec les chants des élèves de la Maternelle Marc Chagall.

Du 5 au 18 août, un jeune Arcisien a effectué un **stage** de deux semaines au Jardin d'enfants « Bummi » de Mùcheln. Il a effectué le trajet en train et il était hébergé dans une famille. Les éducatrices et le stagiaire ont très bien vécu cette expérience enrichissante.

Durant l'été, des **rencontres entre Arcisiens et Mùchelnois** ont eu lieu. En juillet, une famille est partie à Mùcheln durant une semaine et a été accueillie par la famille amie. Une interview des français et de leurs hôtes a eu lieu pendant le séjour. Elle est parue dans le MZ, Mitteldeutsche Zeitung, journal régional de Mùcheln. En août, une famille mùchelnoise est venue à Bois d'Arcy retrouver ses amis et ensemble, ils sont partis une semaine en vacances. Des liens solides se sont noués au cours de ces 20 années.

Mardi 11 septembre, une délégation arcisienne de 11 personnes (élus et membres du Comité) a rejoint au **Parlement européen de Strasbourg** une délégation Mùchelnoise de 12 personnes. Après avoir fait la découverte du Parlement en compagnie du député européen français, Alain Lamassoure, et du député européen allemand, Sven Schulze, les maires de Bois d'Arcy et de Mùcheln ont apposé leur signature sur l'acte de partenariat, renouvelant ainsi le serment du jumelage de 1997 et réaffirmant l'engagement solennel de « conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité ».

Un récit de cette journée à Strasbourg est consultable sur le site du CJBA :
http://cjba.free.fr/pdf/2018_09_11Strasbourg_CJBA.pdf

Les amis Mùchelnois venus en août avaient apporté des œuvres d'artistes Mùchelnois et celles-ci ont pu être exposées au **Salon de la St Gilles** qui s'est tenu à l'Espace Baragué du 12 au 17 septembre.
Merci aux Ateliers Arcisiens qui ont réceptionné les oeuvres pendant les vacances et qui se sont chargés de la logistique pour le Salon de la St Gilles.

Le 16 septembre, le Comité de Jumelage était présent au **Forum des Associations** au gymnase Colette Besson. Ce fut l'occasion de faire connaître les objectifs du Comité et de présenter les activités et manifestations organisées par le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy.

Les cours d'allemand dispensés par le Comité de Jumelage ont repris le 18 septembre. Le cours du lundi propose du perfectionnement. Le « cours » est plutôt un lieu d'échanges, de communication, d'études de textes allemands et non pas un cours de grammaire et de vocabulaire. De nouveaux élèves se sont inscrits en septembre 2018, l'effectif est de 10 personnes.

La municipalité de Bois d'Arcy a pris la décision de ne subventionner qu'un seul échange par an, (décision annoncée lors du Conseil d'Orientation du 30 novembre 2017).

Le déplacement arcisien des 12, 13, 14 octobre n'a donc reçu aucune subvention de la municipalité et les frais de déplacement étaient à la charge des participants.

Le trajet s'est fait en train avec arrivée à Leipzig où une visite guidée a fait découvrir le centre ville.

Le samedi, la visite était placée sous le signe des 25 ans de la Route Romane et a mené les participants à Memleben avec visite de l'ancien monastère, à Schönburg avec les ruines du château et à Goseck, avec l'observatoire astronomique.

En soirée à Branderoda, le maire de Mùcheln, Andreas Marggraf, est venu souhaiter la bienvenue au groupe.

Le dimanche, la chorale du Kultur- und Heimatverein donnait un concert à l'église St Michel, 88^{ème} station sur la Route Romane.

L'AS-Karaté rencontrait le Musashi de Langeneichstädt et les 10 ans de rencontres furent encore dignement fêtés. Une visite à l'Hôtel de ville a permis de voir la 50^{ème} Galerie de l'Hôtel de ville où étaient également exposées des œuvres d'artistes des Ateliers Arcisiens.

La matinée se poursuivait avec la visite de l'école primaire Geschwister-Scholl-Schule dont les travaux d'extension étaient à peine terminés.

Après le déjeuner pris à l'école, le maire est venu prendre congé et le groupe prit la route du retour. Ce déplacement s'est déroulé dans une ambiance très conviviale, le trajet en train contribuant à cette convivialité .

Un récit de ces journées est consultable sur le site du CJBA :
http://cjba.free.fr/pdf/2018_Okt_Mue_Recit-Site.pdf

Le **Marché de Noël** s'est tenu les samedi 1 et dimanche 2 décembre, à la salle des fêtes de la Tremblaye. Le Comité de Jumelage a proposé des produits allemands, bière et petits gâteaux. Quatre Mûchelnois avaient fait le trajet Mûcheln-Bois d'Arcy pour apporter les produits sur le marché Arcisien. Ils ont été présents sur le stand du CJBA et ont offert des calendriers d'Avent, des chocolats et des noix aux enfants.

Le **bulletin annuel 2018**, relatant les événements de l'année sur Bois d'Arcy, a été envoyé à Mûcheln et est paru en janvier dans le journal de la ville, le Geiseltal-Echo. Il est consultable sur le site du CJBA :
http://cjba.free.fr/images/2018_Geiseltalecho-Bericht.jpg

Le rapport 2018 de Mûcheln ne nous est pas encore parvenu.

En 2018, les relations entre citoyens et associations se sont encore renforcées, les rencontres ont été très chaleureuses et le Comité remercie les adhérents, les associations, les familles d'accueil, la municipalité et ses différents services. C'est l'engagement de toutes et de tous qui contribue au maintien de liens et d'échanges forts entre les deux communes.

Plan d'actions 2019

Evènements récurrents : la soirée franco-allemande de l'amitié (18 janvier),

A ce propos, un nouveau traité, le traité d'Aix la Chapelle, a été signé le 22 janvier 2019 à Aix la Chapelle par la chancelière allemande et le président français. C'est un nouveau traité de coopération et d'intégration qui vise à renforcer « les liens déjà étroits entre l'Allemagne et la France », notamment en matière de « politique économique, de la politique étrangère et de sécurité, de l'éducation et de la culture, de la recherche et de la technologie, du climat et de l'environnement ».

l'exposition d'œuvres de Mûcheln au Salon des Ateliers Arcisiens (juin) –sous réserve-
la soirée de fin d'année scolaire (14 juin),
la participation d'artistes de Mûcheln au Salon de la St Gilles (septembre) –sous réserve-
le Forum des Associations (7 septembre),
le Marché de Noël (décembre).
les cours d'allemand, de Septembre à Juin.

Selon le souhait de la municipalité, il n'y aura qu'une rencontre officielle Mûcheln-Bois d'Arcy en 2019.

L'accueil des Mûchelnois, non subventionné par la municipalité, était prévu les 12, 13, 14 avril. La préparation avait commencé, des familles arcisiennes étaient prêtes à accueillir. La chorale de Mûcheln avait souhaité venir à Bois d'Arcy et se produire en commun avec la chorale Arcy Choeur. Peu de choristes de Arcy Choeur étaient disposés à héberger des choristes allemands. L'hébergement se reportait donc sur d'autres familles, et, sans subvention, la charge financière devenait importante. C'est pourquoi, le Comité de Mûcheln a décidé pour 2019 de ne pas venir en avril, estimant que la charge était lourde pour les familles françaises.

Le Comité de Bois d'Arcy prend acte de cette décision et regrette les conséquences de cette situation, car cela entraînera forcément un relâchement des liens entre citoyens et associations des deux communes.

La discussion reste néanmoins ouverte pour les années à venir et des rencontres « privées » sont toujours possibles.

Der VfH, (Verein für Hallenradsport), le vélo de Mûcheln a fait savoir qu'ils comptaient rallier Mûcheln à Bois d'Arcy en vélo en juin. Le départ de Mûcheln serait le 13 ou 14 juin avec une arrivée à Bois d'Arcy le jeudi 20 juin. Ils repartiraient pour Mûcheln en minibus le 23 juin.

Le déplacement subventionné aura lieu les 27, 28, 29 septembre, dates choisies par les maires. Le trajet se fera en train pour 40 personnes, les tarifs d'avion ayant augmenté et le vol direct Paris-Berlin n'existant plus.

Au programme, sans doute, la visite de Quedlinburg dans le Harz pour célébrer 1100 ans plus tard l'avènement au trône du duc de Saxe, Henri 1^{er}, dit l'Oiseleur, devenu roi de Germanie en 919. Il mourut à Memleben, mais fut enterré à Quedlinburg. Depuis 1994, la collégiale, le château et la vieille ville de Quedlinburg sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Comité de Mûcheln établira le programme et le communiquera ultérieurement.